



Syndicat des Travailleurs de la Santé, du Social et des Collectivités Territoriales de Lorraine
5 Place des Charrons 57 000 Metz
sanso-ct.lorraine@cnt-f.org

**Répression, dégradation des conditions de travail et d'études :
A l'IRTS de Lorraine, la lutte paie.....et continue !**

La semaine du 9 au 13 Mars à vu naître et se développer au sein de l'IRTS, une forte mobilisation des travailleurs sociaux.

Faisant suite au licenciement du responsable de l'axe de droit, aux dégradations des conditions d'études liées à une augmentation drastique des arrêts maladies, aux menaces et violences subies tant par les personnels de formation que par les travailleurs sociaux en situation d'étude (et notamment des délégué-e-s de promotion d'Éducateurs Spécialisés et d'Assistants de Services Sociaux de premières années), **la contestation a pris une ampleur inédite et s'est matérialisée dans la grève à partir du Mardi 10 mars accompagnée de l'occupation des locaux le mercredi 11 mars.** Mouvement fortement suivi par les différentes promotions présentes sur le site ces jours là, le point d'orgue en étant le boycott d'un examen de certification au diplôme par la promotion d'Assistants en Services Sociaux de 3ème année le jeudi 12 mars au matin.

L'Assemblée Générale a sévèrement mis les point sur les I, notamment auprès du nouveau directeur des formations, responsable des menaces à l'endroit des délégué-e-s de promotions et d'un représentant syndical de notre organisation, ainsi que du directeur de l'IRTS de Lorraine qui a sous sa responsabilité la garantie de l'intégrité morale et physique de ses salarié-e-s. Directeur ayant affirmé lors du licenciement de Daniel AUGSBOURGER et de la mobilisation en sa faveur, devant témoins, que la délation était une pratique ancienne au sein de l'IRTS et qu'il n'était pas question pour lui de modifier cet état de fait.

Après avoir vu les Renseignements Généraux présents au sein de l'établissement le jeudi 12 mars, marquant une nouvelle provocation inadmissible de la part de la direction et prouvant ce que nous avançons plus haut, l'Assemblée Générale se tenant le même jour s'est vu renforcer par la participation des absent-e-s de la veille. Dès lors, la direction n'a eu d'autres choix que de reculer et de concéder plusieurs avancées aux grévistes :

1. Embauche d'un cadre de formation pour la filière ASS, sous forme de CDD jusqu'à Septembre puis sous forme statutaire à partir de la rentrée
2. Le remplacement d'un des responsables de la filière d'Éducateurs Spécialisés sous forme de CDD. A ce titre, la CNT demande son embauche en CDI afin de palier au manque de personnel de cette filière suite au départ de l'institut d'un collègue en fin d'année dernière, le poste étant vacant et la situation actuelle montrant la nécessité d'embaucher impérativement.
3. La tenue d'Assemblées Générales mensuelles, sur les deux sites (Metz et Nancy) entre l'ensemble des personnels et la direction, afin d'aplanir les tensions et de retrouver une sérénité au travail et une ambiance plus saine d'un établissement formant au travail social.
4. La réécriture du règlement intérieur concernant les travailleurs sociaux en formation, dans le cadre d'une réunion de travail regroupant délégué-e-s de promotion, représentants syndicaux et direction.
5. L'arrêt des pressions, menaces et appels à la délation et une réunion regroupant les personnes directement concernées dans les délais les plus brefs.

Seule la réintégration de Daniel AUGSBOURGER, responsable de l'axe de droit récemment licencié n'a pu être obtenue et sera traité aux Conseil des Prud'hommes de la Ville de Metz. A ce titre, la CNT participera à la mobilisation de soutien.

Par ailleurs, **les travailleurs sociaux se sont également positionné-e-s sur les questions relatives à leurs formations, et notamment sur la réforme à venir des diplômes du travail social dont ils et elles rejettent le rapport en bloc**, notamment la spécialisation par secteurs d'activités qui viendrait briser leurs capacités d'analyses et d'adaptations aux enjeux sociétaux en cassant la pluridisciplinarité de leurs formations et capacités d'interventions. Réforme qui favorisera également la précarisation de nos métiers.

Les travailleurs sociaux combattent avec force les mesures d'austérité venant frapper de plein fouet nos métiers en voyant se multiplier les fermetures de structures, tels que l'abri maternel à Metz, les lits en CHRS (hébergements d'urgences), la réduction drastique des postes et des dotations budgétaires....

Les travailleurs sociaux rejettent également en bloc la Loi Macron qui vient accélérer la déréglementation du travail du dimanche et de nuit, impactant directement leur déjà trop faibles rémunération et dégradant encore un peu plus leurs conditions de vie et de travail. Loi qui impactera :

- directement nos usagers, en accentuant les licenciement, la précarité et l'exclusion sociale
- les travailleurs handicapés qui se verront encore plus exploitable gratuitement en les excluant du salariat,
- nos collègues de la santé dans son volet sur les Hôpitaux.

En conséquence, si le mouvement a été suspendu suite aux avancées obtenues grâce à la lutte et à l'action directe, nous attendons de voir se matérialiser les promesses de Mr Ferster. C'est la dernière cartouche de la direction !

De plus, l'Assemblée Générale de l'IRTS de Lorraine, site du Ban St Martin et le syndicat CNT de la Santé, du Social et des Collectivités Territoriales de Lorraine appellent l'ensemble des travailleurs sociaux, en poste, en formation ou au chômage, **à se mobiliser massivement le Jeudi 9 avril à partir de 8h du matin devant le site de l'IRTS du Ban St Martin afin de participer à la journée de grève et d'actions interprofessionnelles contre la Loi Macron et les politiques d'austérité.**

Metz, le 15 avril 2015

CNT Santé, Social, Collectivités Territoriales de Lorraine